



Les Archers de Saint Jean de Braye SMOC

Agrément 24 45 049 – agrément jeunesse et sport 45-86-065S



FEUILLE D'INSCRIPTION 2016 / 2017

Mr,Mme,Mlle NOM : PRENOM : Sexe :

ADRESSE :

Code postal : Ville : Date de naissance :/...../.....

N° de téléphone : (obligatoire pour les mineurs)

e-Mail (pour recevoir les codes d'accès à l'espace Licencié) :

LA DEMATERIALISATION DES LICENCES a été officiellement généralisée. Ceci implique que les consultations et impressions de licences se font pour les adhérents à partir de leur espace licencié sur le site Web de la FFTA. Une adresse mail valide est obligatoire pour permettre aux licenciés de se connecter.

- Certificat** de non contre-indication à la pratique sportive **en compétition**
(Un exemplaire sera conservé par le Club) **Date du certificat** :

...../...../.....

- 1 photo d'identité** avec votre nom et prénom au verso.

Cotisations * Adulte	Adulte Type A pratique en compétition	159 €	
	Adulte Type C pratique exclusive en club	149 €	
	Adulte Type E aucune pratique	139 €	
	Si 1ère inscription : 8 € Abraysiens, 16 € Extérieurs,		

Cotisations * Jeune/Etudiant	Jeunes = né après le 01/01/1997 Etudiant : présentation de la « Carte Etudiant »	119 €	
---	---	--------------	--

Options	Location d'arc	25 €	
	Achat maillot compétition du club	40 €	
	Abonnement pour 1 an / 2 ans à la revue fédérale "Le Tir à l'Arc"	22/40€	

Ecole de tir *	1 ^{er} enfant : 199 € (2 ^{ème} enfant : 175 € , 3 ^{ème} enfant : 155 €)	199 €	
-----------------------	---	--------------	--

2^{ème} Club	Jeune/Etudiant : 57 € Adulte : 77 €		
-----------------------------	---	--	--

Désirez-vous un justificatif de paiement ? OUI NON

Chèque(s)

Espèces :

Coupons Sport :

Tickets CAF :

Chèques Vacances :

TOTAL

€

Date

.. / .. /

Signature

* garantie individuelle accident incluse 0,30 €





Les Archers de Saint Jean de Braye

SMOC



Agrément 24 45 049 – agrément jeunesse et sport 45-86-065S

RENSEIGNEMENTS DIVERS : (cocher les cases appropriées)

Taille maillot XS S M L XL XXL

Arc Classique Compound Sans-Visueur Autre

DROITIER GAUCHER

Compétiteur Salle Fédéral FITA Campagne Nature 3D Beursault

Informations diverses et/ou confidentielles : (horaires , santé , parents , compétition , antécédents , etc...)

AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné : Mr , Mme , Mlle.....

demeurant à :

C.P. : Ville :

autorise mon fils , ma fille Né(e) le

à pratiquer le TIR à l'ARC au sein du Club << LES ARCHERS DE LA SMOC >> sis rue du Petit Bois
45800 , St Jean de Braye . (Agrément FFTA 24 45 049) .

A la fin des cours, mon fils, ma fille doit attendre son accompagnateur à l'intérieur de la salle de tir.
OU est autorisé(e) à quitter le Club .

Je m'engage à vérifier qu'un responsable est présent avant de laisser mon enfant au Club .

Les Archers de la SMOC déclinent toute responsabilité en cas d'accident si les engagements pris ne sont pas respectés .

Mon accord sera sollicité pour les déplacements proposés à mon enfant , pour participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge .

Dés que les jeunes ont quitté le Club , ils ne sont plus sous la responsabilité des dirigeants et des entraîneurs (ainsi qu'avant l'ouverture du Club par l'un des responsables) .

Fait à Saint Jean de Braye ,

Signature des parents ou tuteur légal ,
précédée de la mention << **lu et approuvé** >>

Le / /

Les renseignements fournis sont enregistrés pour le suivi administratif informatisé du Club.
Conformément aux lois "Informatiques et Libertés", tout adhérent dispose d'un droit d'accès
et de rectification aux données personnelles le concernant.

Sauf avis explicite, l'adhérent autorise le Club Sportif à publier toute photo prise lors des activités sportives.